

Histoire – Patrimoines – Études européennes spécialité Études européennes et internationales

RNCP25557 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	D1402, C1401, K1602, E1103, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses missions, le professionnel est amené à réaliser les activités suivantes :

- Représenter une entreprise à l'étranger (dimension commerciale et juridique, travail de consulting) ;
- Activités commerciales import/export à l'international : Élaborer une stratégie commerciale au sein du service marketing d'une entreprise (ouverte sur l'international ;
- Travaux administratifs dans les collectivités territoriales et des organismes transfrontaliers et européens (publics et privés) : Rédiger des rapports et notes de synthèse pour une administration française ou européenne ;
- Conseil et gestion en banque : Élaborer des produits financiers dans un monde bancaire de plus en plus internationalisé ;
- Activités du journalisme et des médias : Rédiger des articles et élaborer des reportages notamment pour le service étranger de medias presse écrite et audiovisuel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser le monde contemporain, en particulier sur le plan des relations internationales et des diversités culturelles.
- Utiliser les mécanismes politiques et commerciaux tant au niveau européen qu'international.
- Connaître et maîtriser les cadres, les techniques et les pratiques du commerce international.
- Connaître le monde de l'entreprise et de l'action publique dans les domaines économiques et financiers.
- Capacité à s'exprimer en deux langues étrangères, tant pour le vocabulaire usuel que pour le vocabulaire des affaires (anglais + allemand / italien / espagnole)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métiers de la banque, consulting et administrations

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Attaché(e) administratif

Conseiller(ère) en gestion de patrimoine financier
Attaché(e) commercial(e) banque d'affaires internationale
Attaché(e) commercial(e) bancaire entreprises
Chargé/Chargée d'affaires bancaires commerce international
Chargé/Chargée d'affaires bancaires entreprise
Journaliste, attaché(e) de presse

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 551 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	67 895
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance R2X80 — Attachés commerciaux R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25557/>